



ADEPALE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

44, rue d'Alésia
75682 PARIS CEDEX 14

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016



ADEPALE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **ADEPALE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la ventilation en secteurs lucratif et non lucratif des prestations facturées, telle que mentionnée dans votre annexe : nous nous sommes assurés de la cohérence de la distinction effectuée en comptabilité ;
- s'agissant plus généralement des règles et méthodes comptables suivies par votre association et décrites dans l'annexe aux comptes annuels, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et les informations fournies. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications spécifiques

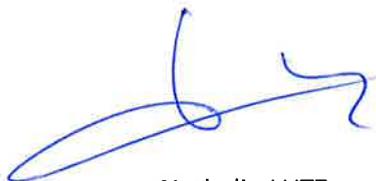
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport financier.

Fait à Paris, le 18 mai 2017

Le commissaire aux comptes
EXPONENS Conseil & Expertise



Nathalie LUTZ
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	53 478	40 586	12 893	10 144	2 749	27.09
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	121 687	109 606	12 081	10 908	1 173	10.75	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	13 000		13 000		13 000		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	6 327		6 327	2 875	3 452	120.07	
Autres immobilisations financières	23 190		23 190	23 190			
Total I	217 682	150 192	67 491	47 118	20 373	43.24	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 609		2 609	5 641	3 032	53.74
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 350		1 350		1 350	
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	627 794	11 851	615 943	418 115	197 827	47.31
	Autres créances	68 662		68 662	118 363	49 700	41.99
Valeurs mobilières de placement	585 514		585 514	424 774	160 741	37.84	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	567 003		567 003	660 035	93 032	14.10	
Charges constatées d'avance (3)	42 576		42 576	22 437	20 139	89.76	
Total III	1 895 509	11 851	1 883 658	1 649 365	234 293	14.21	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 113 191	162 043	1 951 148	1 696 482	254 666	15.01	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves		1 058		1 058		
	Report à nouveau		32 968		41 848	8 880	21.22
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		25 024		8 880	16 144	181.79
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I		9 001		34 026	25 024	73.54	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques		81 029		86 969	5 940	6.83
	Provisions pour charges		177 392		279 109	101 717	36.44
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III		258 421		366 078	107 657	29.41
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				28	28	100.00
	Emprunts et dettes financières divers		302 400		300 000	2 400	0.80
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		292 365		126 252	166 114	131.57
	Dettes fiscales et sociales		747 917		513 471	234 446	45.66
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		176 451		257 425	80 974	31.46
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		164 593		99 203	65 390	65.92
	Total IV		1 683 726		1 296 379	387 347	29.88
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 951 148		1 696 482	254 666	15.01

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

1 519 133

1 197 176

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 510		2 948		1 438	48.78
Production vendue de Biens et Services	3 593 143		3 269 813		323 330	9.89
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	53 951		88 101		34 150	38.76
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3 141		32 594		35 734	109.64
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	350		31		319	NS
Total I	3 645 813		3 393 486		252 327	7.44
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)	3 032		1 033		1 998	193.35
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	1 333 582		1 450 493		116 911	8.06
Impôts, taxes et versements assimilés	162 930		115 134		47 796	41.51
Salaires et traitements	1 466 648		1 138 052		328 596	28.87
Charges sociales	770 087		666 794		103 293	15.49
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 878		6 621		4 257	64.29
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions			11 851		11 851	100.00
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	322		82		240	291.80
Total II	3 747 478		3 390 060		357 418	10.54
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	101 665		3 426		105 091	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 394		3 168	774	24.43
Total V		2 394		3 168	774	24.43
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		2 400			2 400	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		2 400			2 400	
2. Résultat financier (V-VI)		6		3 168	3 174	100.19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		101 671		6 594	108 265	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges		76 646		3 067	73 579	NS
Total VII		76 646		3 067	73 579	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				18 541	18 541	100.00
Total VIII				18 541	18 541	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		76 646		15 474	92 121	595.31
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		3 724 854		3 399 721	325 133	9.56
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		3 749 878		3 408 601	341 277	10.01
Solde intermédiaire		25 024		8 880	16 144	181.79
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		25 024		8 880	16 144	181.79

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 951 148.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 645 813.45 Euros et dégageant un déficit de 25 024.13- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels L 1 an
- Agencements & aménagements des constructions L 1 an
- Matériel de bureau L et D 3 à 6 ans
- Mobilier de bureau L 1 à 10 ans

Les actifs ont été évalués à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à disposition

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les engagements ont été constatés sous forme de provisions. (Voir changement de méthode de l'exercice 2009).

Changement de méthode au cours de l'exercice 2006

Le coût de préavis et de licenciement du personnel a été provisionné en provision pour risque jusqu'au 31 Décembre 2005.

A cette date la provision s'élevait à 444 361.00 Euros.

Afin de fournir une meilleure information sur ceisque, le Conseil d'Administration a décidé de ne plus provisionner le préavis.

Conformément à la législation comptable, la somme de 270 167 Euros, correspondant à la provision pour préavis au 31 Décembre 2005, a été comptabilisée dans les capitaux propres dans le compte 110 000 "Report à nouveau".

Changement de méthode au cours de l'exercice 2009

Le coût des indemnités de licenciement du personnel a été provisionné en provisions pour risques jusqu'au 31 Décembre 2008.

A cette date la provision s'élevait à 196 444 Euros.

Afin de fournir une meilleure information comptable, le Conseil d'Administration a décidé de ne plus provisionner les indemnités de licenciement. En revanche, conformément à la méthode préférentielle prévue par l'article L. 123-13 du Code du Commerce, le Conseil d'Administration a décidé de provisionner les indemnités de fin de carrière.

Conformément à la législation comptable, la somme de 39 581.77 Euros correspondant à la différence entre la provision pour indemnités de licenciement au 31 Décembre 2008 et la provision pour indemnité de fin de carrière au 31 Décembre 2008 a été comptabilisée dans les capitaux propres dans le compte 110 000 "Report à nouveau".

Conformément à la recommandation CNC n° 2003-R01, ADEPALE a constitué au 31 Décembre 2009 une provision constatant linéairement l'intégralité des engagements de fin de carrière déterminé de manière actuarielle pendant toute la durée d'acquisition conditionnelle des droits conférés aux bénéficiaires, tout en probabilisant les risques que le salarié quitte le syndicat avant son départ.

Principales hypothèses retenues :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- âge de départ à la retraite : 65 ans ;
- taux de revalorisation des salaires : 2 % ;
- table de mortalité 2006 - 2008.

Informations spécifiques de l'annexe**Ressources à retenir pour la détermination des seuils**

Le décret relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des organisations syndicales prévoit que les organisations syndicales dont le montant de ressources annuelles est supérieur à 230 000 euros sont tenues de nommer un commissaire aux comptes.

« Sont pris en compte pour le calcul des ressources (...) le montant des subventions, des produits de toute nature liés à l'activité courante, des produits financiers ainsi que des cotisations. Sont toutefois déduites de ce dernier montant les cotisations éventuellement reversées, en vertu de conventions ou des statuts, à des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs, à leur unions ou à des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article 2135-1 du code du travail »

En conséquence, l'Association ADEPALE doit mentionner en annexe le tableau suivant afin de satisfaire les obligations découlant des seuils prévus par décret :

Ressources de l'année (en milliers d'€uros) :

Cotisations reçues	2 845
Reversements de cotisations	- 541
Subventions reçues	54
Autres produits d'exploitation perçus	746
Produits financiers reçus	2
Total des ressources	3 106

Secteurs distincts d'activités et impôts commerciaux

Au 1er Janvier 2010 et suite à la reprise d'activités lucratives auparavant exercées par des sociétés commerciales, conformément à la législation fiscale ADEPALE a constitué deux secteurs distincts d'activité :

- un secteur d'activité lucratif soumis aux impôts commerciaux ;
- un secteur syndical regroupant l'activité syndicale traditionnelle d'ADEPALE et exonérée d'impôts commerciaux.

	<u>Secteur lucratif</u>	<u>Secteur syndical</u>	<u>TOTAL</u>
Recettes (en milliers d'€uros)	693	2 918	3 611
Résultat (en milliers d'€uros)	- 159	134	- 25

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 223€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 2 223 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	2 223
Total	2 223

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	65 460		9 115
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	116 003		5 684
TOTAL	116 003		5 684
Autres participations			13 000
Prêts, autres immobilisations financières	26 065		3 827
TOTAL	26 065		16 827
TOTAL GENERAL	207 529		31 626

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		21 098	53 478	53 478
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			121 687	121 687
TOTAL			121 687	121 687
Autres participations			13 000	13 000
Prêts, autres immobilisations financières		375	29 517	29 517
TOTAL		375	42 517	42 517
TOTAL GENERAL		21 473	217 682	217 682

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	55 316	6 367	21 098	40 586
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	105 095	4 511		109 606
TOTAL	105 095	4 511		109 606
TOTAL GENERAL	160 411	10 878	21 098	150 192

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 367				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 511				
TOTAL	4 511				
TOTAL GENERAL	10 878				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	86 969		5 940		81 029
Pensions et obligations similaires	279 109		101 717		177 392
TOTAL	366 078		107 657		258 421

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	11 851				11 851
TOTAL	11 851				11 851
TOTAL GENERAL	377 929		107 657		270 272
Dont dotations et reprises exceptionnelles			107 657		

La provision de 81 029 € correspond à la provision pour Compte Epargne Temps.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	6 327	6 327	
Autres immobilisations financières	23 190	0	23 190
Clients douteux ou litigieux	11 851	11 851	
Autres créances clients	615 943	615 943	
Personnel et comptes rattachés	750	750	
Impôts sur les bénéficiaires	2 223	2 223	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 297	32 297	
Débiteurs divers	33 392	33 392	
Charges constatées d'avance	42 576	42 576	
TOTAL	768 550	745 360	23 190
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 827		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	375		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	302 400	302 400		
Fournisseurs et comptes rattachés	292 365	292 365		
Personnel et comptes rattachés	314 279	314 279		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	364 012	364 012		
Taxe sur la valeur ajoutée	34 485	34 485		
Autres impôts taxes et assimilés	35 141	35 141		
Autres dettes	176 451	176 451		
Produits constatés d'avance	164 593	164 593		
TOTAL	1 683 726	1 683 726		

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	171 762
Autres créances	2 721
Valeurs mobilières de placement	10
Total	174 493

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 240
Dettes fiscales et sociales	450 140
Autres dettes	10 943
Total	507 723

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		42 576
Total		42 576
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		164 593
Total		164 593

Les produits constatés d'avance sont liés aux projets de communication en vigueur au 31/12/2016.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

Le président, le vice président et le trésorier de l'association ne sont pas rémunérés.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	12	
Employés	7	
Total	19	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

En cas de départ de l'ADEPALE (quelle qu'en soit la cause hors retraite) d'un salarié transféré des E.G.S., les indemnités et autres dépenses seront supportées à 100% par les E.G.S. la première année puis par les E.G.S. et ADEPALE et réparties au prorata temporis de la présence/ancienneté du salarié dans chacune des entités.